



LETTRÉ OUVERTE A MME LA PRESIDENTE DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE.

Bobigny, le 28 septembre 2017,

Madame la Présidente,

Depuis le 1er septembre dernier, plusieurs lycées de Seine-Saint-Denis se sont lancés dans des actions de grève. Au centre de leurs revendications, on retrouve de manière récurrente la question de la surcharge des classes et les difficultés liées au manque de places dans les établissements : de tels problèmes ne concernent évidemment pas les seuls lycées en grève de ce mois de septembre, mais la quasi totalité des établissements de notre département.

Depuis 2007, il connaît en effet une hausse constante des effectifs dans le second degré : ce sont 6 000 élèves de plus qui sont arrivés dans les collèges.. Chaque année, il arrive entre 600 et 1000 élèves supplémentaires, encore plus de 900 en 2017. Contrairement au reste du territoire, cette poussée est loin d'être terminée, puisque notre département connaît à la fois des constructions importantes de logement et une natalité toujours élevée.

Pour y faire face, le conseil départemental a lancé deux plans exceptionnels de constructions de collèges. Concernant les lycées, seuls deux lycées généraux ont ouvert depuis 2007 : le lycée Tillion du Bourget et le lycée de la Plaine à Saint-Denis en cette rentrée. Or, sans parler du vieillissement du parc immobilier de la Région qui a alerté à plusieurs reprises notre CHSCT, il faudrait construire six lycées uniquement pour affronter sereinement la hausse démographique passée et maintenir des conditions d'enseignement décentes, adaptées aux élèves du département. Il faudrait y ajouter d'autres constructions car le nombre d'élèves dans le 1er degré continue à croître. Ce sous-investissement est aggravé par les suppressions progressives d'emplois aidés par le conseil régional, qui vont être brutalement accélérées par la décision du gouvernement de cesser de subventionner ces contrats.

Faute de constructions nouvelles, l'État a choisi d'augmenter les effectifs dans les lycées généraux, mais aussi de créer des divisions générales dans des lycées professionnels. Partout, les lycées sont pleins à craquer, d'où une dégradation des conditions d'études des élèves, tant la constitution des emplois est contrainte par la place (pause déjeuner de 30 minutes, cours mal répartis dans la semaine, emplois du temps étendus parfois jusqu'à 19h, salles non adaptées aux besoins spécifiques des disciplines,...). La sécurité des élèves est également en jeu avec des temps d'évacuation accrus.

Il serait inacceptable que la seule solution pour accueillir les nouveaux lycéens soit d'accroître encore le nombre d'élèves par classe. Cette évolution menace particulièrement les lycées de l'éducation prioritaire, dont nous revendiquons le rétablissement immédiat du classement par le ministère.

Sur l'ensemble de ces questions, vos décisions sont fondamentales : le nombre des constructions que vous engagerez déterminera aussi les seuils futurs des divisions des lycées. Dans la part de responsabilité qui est la vôtre, vous pouvez donc augmenter singulièrement les chances de réussite scolaire des lycéens de ce département, actuellement compromises.

Depuis 2014, les organisations signataires continuent de revendiquer un plan de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis, à la hauteur de la hausse des effectifs et des difficultés que rencontrent les personnels et les familles, qui permette les créations de postes et de moyens nécessaires, et les constructions des établissements en nombre suffisant.

Nous revendiquons :

- des mesures immédiates au niveau matériel pour accueillir les élèves dans des conditions décentes, notamment les élèves en situation de handicap ;
- un plan exceptionnel d'investissement permettant les rénovations des bâtiments vétustes et la construction en nombre suffisant d'établissements pour accueillir convenablement les élèves du département ;
- le réemploi des personnels actuellement en contrat aidé et le recrutement de personnels ATTEE sur des postes statutaires en nombre suffisant pour assurer convenablement l'ensemble des missions confiées à la région.

Nous restons, Mme la Présidente, à votre disposition pour pour vous faire voir l'urgence d'un engagement de votre part.

Mathieu LOGOTHETIS Hugo PONTAIS Maxime BESSELIEVRE Alain GLUCKSTEIN Claire GENSAC
SNES-FSU 93 SNEP-FSU 93 CGT Educ'Action 93 SN-FO-LC 93 SUD Education 93